

**Consultation publique**

**La gestion de l'eau  
au Québec**

**Document présenté par la  
Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent**

**22 septembre 1999**

## Table des matières

	Page
1. La Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent.....	3
2. Positions de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent.....	4
2.1 Gestion de l'eau par bassin versant.....	4
2.2 Études hydrogéologiques.....	4
3. L'eau et l'agriculture .....	6
4. L'agriculture dans le Bas-Saint-Laurent .....	7
4.1 Les productions animales .....	7
4.2 Les productions végétales .....	8
5. Les actions en agroenvironnement .....	9
5.1 La stratégie agroenvironnementale .....	9
5.1.1 Portrait agroenvironnemental du Bas-Saint-Laurent .....	9
5.1.2 Clubs-conseils en agroenvironnement.....	9
5.1.3 Activités et projets des clubs-conseils en agroenvironnement du Bas-Saint-Laurent .....	10
5.2 Programme agroenvironnemental du Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec (CDAQ).....	11
5.3 Actions et projets entrepris par les producteurs et productrices .....	12
6. Conclusion.....	14

## **1. La Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent**

L'Union des producteurs agricoles (UPA) est l'organisation syndicale et professionnelle qui représente officiellement les producteurs et productrices agricoles du Québec.

La Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent constitue une structure démocratique comptant 2 521 producteurs et productrices agricoles regroupés en quatorze syndicats de base, répartis de Rivière-du-Loup à Les Méchins, en passant par la Vallée de la Matapédia et le Témiscouata. L'UPA du Bas-Saint-Laurent compte également treize syndicats spécialisés (producteurs de lait, de bovins, etc.) et organismes affiliés (relève agricole, agricultrices, etc.)

Depuis 70 ans déjà, la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent (Union catholique des cultivateurs (UCC) à l'origine) défend les intérêts des producteurs et productrices agricoles et contribue au développement de la région. La solidarité et l'action collective ont fait la force de l'UPA depuis trois quarts de siècle et ce sont encore ces deux grands principes qui guident son action.

## **2. Positions de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent**

Considérant l'importance de l'eau pour l'agriculture, la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent est intéressée à tout projet de politique de gestion de l'eau et elle adhère entièrement aux objectifs généraux énoncés dans le document de consultation à savoir:

- assurer la protection de la santé publique;
- rechercher la pérennité de la ressource eau;
- mettre en valeur la ressource au plan social et économique;
- concilier les usages dans une perspective de satisfaction des besoins légitimes.

Conscients des incidences environnementales potentielles de l'agriculture sur la qualité de l'eau, les agriculteurs sont prêts à poursuivre les efforts de protection de l'environnement pour maintenir le développement durable de l'agriculture.

Par sa présence et ce document, la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent tient à présenter un bref portrait de l'agriculture régionale ainsi que les différents projets et actions en agroenvironnement entrepris pour réduire les pressions qu'exerce l'agriculture sur la qualité de l'eau en région.

La Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent prépare actuellement un vaste exercice de réflexion afin d'élaborer un plan d'action et définir les priorités d'intervention pour développer une agriculture durable. Déjà, la nécessité de préserver et maintenir la qualité des eaux de surface et souterraines a été soulevée. La valorisation des engrais de ferme figure également au nombre des enjeux retenus.

La fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent adhère également aux demandes et positions émises dans le *Mémoire de l'Union des producteurs agricoles*. Elle partage particulièrement les considérations de l'Union concernant la gestion de l'eau par bassin versant et l'encadrement des études hydrogéologiques.

### **2.1 Gestion de l'eau par bassin versant**

Bien que le bassin versant constitue sans contredit l'entité écologique de référence pour les eaux de surface et qu'il permette une gestion globale et intégrée, ce cadre de référence peut prendre différentes formes lorsqu'on parle de gestion de l'eau. Des formes qui peuvent parfois devenir très lourdes à supporter et qui risquent de perdre de vue les objectifs premiers, surtout lorsque le territoire couvert est vaste et compte plusieurs usagers. Les expériences de gestion par bassin versant en milieu agricole ont toutefois montré des résultats intéressants, en raison de l'échelle relativement petite des bassins versants ciblés. Il sera important de bien définir nos besoins avant de se tourner systématiquement vers cette forme de gestion.

## **2.2 Études hydrogéologiques**

Étant donné le peu de données disponibles sur les eaux souterraines, il est difficile de se prononcer sur les processus d'autorisation pour des ouvrages de captage ou sur la pertinence d'utiliser l'eau souterraine selon des impératifs locaux, régionaux ou nationaux. Les études hydrogéologiques sont jusqu'à maintenant peu nombreuses et partielles. Il serait important de bien encadrer les futures études hydrogéologiques afin d'acquérir de meilleures connaissances sur les eaux souterraines, les formations aquifères et leur potentiel d'exploitation. Il y aurait lieu également de rassembler les informations disponibles actuellement sur une base régionale afin de bien gérer la ressource.

### 3. L'eau et l'agriculture

L'eau est la ressource essentielle à toute forme de vie et l'agriculture en est entièrement dépendante. Les activités agricoles requièrent de fortes quantités d'eau, la plupart du temps extraites du sous-sol, pour l'irrigation, les piscicultures, le refroidissement et la conservation des aliments et l'abreuvement des animaux. La disponibilité et la qualité de l'eau sont donc des préoccupations majeures pour les agriculteurs. Pour optimiser la productivité des sols, l'agriculture a modifié le paysage hydrique du Québec au fil des ans. Compte tenu des quantités de neige et de pluie importantes, on a eu recours au drainage, au reprofilage et au creusement des cours d'eau pour permettre un meilleur assèchement des terres et une entrée plus hâtive de la machinerie sur les terres afin de parvenir à produire malgré la courte saison de végétation.

Les résultats d'échantillonnage portant sur la qualité de l'eau des principales rivières de la région, dont on fait mention dans le Portrait régional de l'eau (région 01) du ministère de l'Environnement, démontrent bien que cette ressource est de qualité bonne à satisfaisante dans la plupart des cas. Les agriculteurs sont conscients des répercussions environnementales que peuvent avoir certaines pratiques agricoles sur l'eau; ils adhèrent de plus en plus aux principes de développement durable de l'agriculture et ont à coeur la préservation de cette richesse collective.

## **4. L'agriculture dans le Bas-Saint-Laurent**

La région du Bas-Saint-Laurent est bien connue pour ses attraits touristiques et la qualité de ses paysages. Le littoral, les vallées, les lacs et rivières, les champs et la forêt s'y côtoient à merveille pour le plaisir des résidents et des touristes. Le Bas-Saint-Laurent présente un éventail de ressources de qualité à préserver et à mettre en valeur.

Moteur important de l'économie régionale avec un chiffre d'affaires annuel de 230 millions \$ et des investissements de 780 millions \$, l'agriculture contribue à la diversité et à la qualité des paysages. Caractérisé par des productions animales diversifiées et des activités agricoles bien réparties sur le territoire, le Bas-Saint-Laurent occupe une place de choix dans le portrait agroenvironnemental du Québec.

L'importance des activités agricoles basées sur la complémentarité ruminants-herbages et la faible proportion de sols utilisés de façon intensive en font une région où les problématiques agroenvironnementales liées à la qualité de l'eau, sont limitées et circonscrites. La mise en place des comités eau potable dans les secteurs sensibles, a permis de régler la plupart des problèmes rencontrés concernant la qualité de l'eau. Sans faire partie de ces comités, la Fédération de l'UPA suit toutefois les développements et travaux de ceux-ci.

### **4.1 Les productions animales**

Traditionnellement, la région produit principalement du lait auquel s'ajoute le boeuf et l'agneau. Ces productions extensives, à base d'herbages, limitent considérablement les problèmes de dégradation des sols et de détérioration de la qualité de l'eau. De plus, les entreprises laitières, bovines et ovines possèdent suffisamment de terres en culture pour disposer convenablement des engrais de ferme et capter l'ensemble de la charge fertilisante.

La production porcine est présente sur le territoire, mais son implantation est relativement récente et en développement. L'expansion du porc se fait dans le respect des milieux et en rapport avec la capacité des sols à recevoir des lisiers. Certains projets se sont développés sur litière accumulée. La réglementation environnementale en milieu agricole assure la préservation des ressources. Préoccupés par le développement durable de l'agriculture, plusieurs producteurs ont mis en place volontairement des mesures de mitigation et adopté des pratiques agroenvironnementales (distances séparatrices plus grandes, plan global de fertilisation intégrée, rampe d'épandage, etc.).

La densité animale est assez faible en général sur le territoire et aussi dans les bassins versants des principales rivières de la région. Selon les données du ministère de l'Environnement publiées dans le *Portrait régional sur l'eau* déposé à la Commission à la page 7, la densité animale ne dépasse pas 0,9 unité animale par hectare cultivé.

## **4.2 Les productions végétales**

Les productions végétales sont assez variées dans la région. La plus grande partie du territoire est occupée par la production de fourrages pour l'alimentation animale. Cette production bénéficie de rotations longues (cinq à six ans, parfois plus), limitant ainsi les pressions environnementales sur les ressources eau et sol. Sur le territoire de la Fédération, près de 37 500 hectares de terre sont consacrés aux céréales. Cette production est intégrée la plupart du temps à la rotation des prairies. Peu de producteurs produisent des céréales en monoculture.

On cultive également près de 1 200 hectares de pommes de terre dans la région 01 et sensiblement moins en horticulture. Dans beaucoup de cas, ces productions sont intégrées à des fermes en production animale et peuvent donc compter sur des engrais organiques, limitant ainsi le recours aux fertilisants de synthèse. Elles sont également intégrées à des rotations de cultures longues, ce qui réduit les risques de pollution.

## 5. Les actions en agroenvironnement

---

Fiers de leur région et de leur profession, les agriculteurs et agricultrices du Bas-Saint-Laurent ont à coeur le maintien de la qualité et de la disponibilité des ressources eau et sol qui sont la base de leur entreprise. C'est pourquoi ils se prononcent en faveur d'une agriculture durable et mettent en oeuvre divers projets et pratiques de nature agroenvironnementale.

### **5.1 La stratégie agroenvironnementale**

Au cours des dernières années, l'UPA s'est dotée d'une stratégie agroenvironnementale qui vise à soutenir et encourager l'engagement des producteurs et des productrices agricoles dans l'adoption de pratiques toujours plus respectueuses de l'environnement.

Des actions concrètes sont prévues à cette fin dont la réalisation du portrait agroenvironnemental de l'agriculture québécoise. La mise en place de services conseils spécialisés en agroenvironnement et le développement de la recherche, de l'innovation et du transfert technologique font également partie du programme.

Depuis plusieurs années déjà, la préservation de l'environnement et l'agriculture durable sont au coeur des priorités d'intervention de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent. Elle a participé activement aux différentes campagnes d'information et de sensibilisation sur la protection de l'environnement et adhère entièrement à la stratégie et aux objectifs agroenvironnementaux de l'Union.

#### **5.1.1 Portrait agroenvironnemental du Bas-Saint-Laurent**

Le vaste recensement menant à la réalisation du premier portrait agroenvironnemental a été complété avec succès dans la région avec un taux de participation de 94 % des entreprises ciblées. Une participation aussi élevée témoigne d'une prise en main majeure par le monde agricole des enjeux agroenvironnementaux. En plus de sensibiliser les producteurs agricoles lors du recensement, le portrait agroenvironnemental permettra de connaître l'état de la situation des entreprises agricoles, de mieux cibler les interventions et investissements en agroenvironnement, et d'orienter les priorités de recherche de l'Institut de recherche et développement en agroenvironnement (IRDA). Le portrait sera un outil majeur pour le développement durable de l'agriculture et permettra de préciser le plan d'action de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent.

#### **5.1.2 Clubs-conseils en agroenvironnement**

À l'échelle provinciale, on veut créer d'ici mars 2001, une centaine de clubs-conseils en agroenvironnement qui regrouperaient près de 15 % des producteurs et productrices agricoles. Sur

le territoire de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent, on dénombre déjà sept clubs-conseils regroupant près de 350 membres, ce qui correspond à 19 % des entreprises agricoles. L'objectif national est déjà atteint dans la région un an seulement après la signature de l'entente entre le MAPAQ et le CDAQ pour le financement des clubs.

### **5.1.3 Activités et projets des clubs-conseils en agroenvironnement du Bas-Saint-Laurent**

Les clubs ont beaucoup travaillé à la réalisation des plans agroenvironnementaux de fertilisation (PAEF) cette année. Les PAEF sont des outils majeurs pour valoriser les engrais de ferme et s'assurer d'une fertilisation adéquate des cultures en tenant compte des réserves du sol et de la valeur fertilisante des déjections animales. Voici d'autres activités organisées par les clubs-conseils cette année:

- Journées d'information et de démonstration sur l'optimisation de la valeur fertilisante des engrais de ferme, sur l'entreposage et l'épandage adéquat.
- Journées de démonstration sur le travail du sol et les pratiques de conservation.
- Ateliers de formation sur les profils de sol.
- Essais de sarclage mécanique dans les céréales dans le cadre de la stratégie phytosanitaire visant à réduire l'utilisation de pesticides.
- Installation d'un flocculateur pour traiter les eaux de laiterie chez un producteur dans le cadre d'un projet de démonstration du MAPAQ.
- Projet d'essai d'une trousse d'analyse des lisiers visant à connaître précisément la valeur fertilisante des lisiers pour épandre correctement selon les besoins des cultures et donc de réduire les pertes d'éléments nutritifs.
- Cours de formation sur:
  - notions de base sur les sols;
  - gestion des matières organiques et pratiques culturales;
  - notions de base en fertilisation.
- Les conseillers de clubs ont procédé au calibrage d'épandeurs et de pulvérisateurs, permettant d'utiliser au mieux les engrais et pesticides à la ferme.
- Projet dans le secteur de Matane avec la Fondation de la faune du Québec visant à mettre en valeur le potentiel agrofaunique des entreprises agricoles. Une vingtaine de producteurs participent à ce projet où certains aménagements ayant une incidence positive sur la qualité de l'eau et des habitats seront réalisés:
  - stabilisation de berges;

- protection de bandes riveraines;
  - retrait des animaux des cours d'eau (clôtures et système d'abreuvement);
  - aménagement de brise-vent;
  - pratiques culturelles de conservation:
    - . engrais vert;
    - . travail minimum du sol;
    - . gestion de pâturages en bandes.
- Adoption de pratiques visant à réduire l'utilisation de pesticides à la ferme:
- dépistage des mauvaises herbes aux champs;
  - sarclage mécanique;
  - travail du sol et pratiques culturelles (exemple: fauche dans les pâturages avant que les mauvaises herbes montent en graines);
  - calibrage de pulvérisateur;
  - formation sur la lutte intégrée.

## **5.2 Programme agroenvironnemental du Conseil pour le développement de l'agriculture du Québec (CDAQ)**

Dans le cadre de son programme agroenvironnemental, le CDAQ a permis l'embauche d'une ressource en agroenvironnement à la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent pour stimuler et supporter les producteurs et productrices agricoles dans l'adoption de pratiques respectueuses de l'environnement. Le CDAQ soutient financièrement, dans toutes les régions du Québec, la réalisation d'activités de sensibilisation et de démonstration à la ferme de pratiques agroenvironnementales.

Activités réalisées dans le Bas-Saint-Laurent:

- Promotion et support au démarrage et à la consolidation des clubs-conseils en agroenvironnement.
- Activités de démonstration sur le travail du sol et les pratiques de conservation, sarclage mécanique et dépistage.
- Séances d'information sur la réglementation environnementale, sur la gestion et l'entreposage des engrais de ferme, les marais filtrants.
- Après-midi de réflexion sur l'agriculture durable, l'aménagement du territoire et la protection de l'environnement.
- Troisième édition d'un colloque régional en gestion agroenvironnementale réalisée en partenariat avec le MAPAQ et le MENQ:

- 1997: La ferme de l'an 2000 (les défis de l'agriculture durable);
  - 1998: La fertilisation intégrée (PAEF et valorisation des engrais de ferme);
  - 1999: L'agroenvironnement, une opportunité à saisir (avantages économiques des pratiques agroenvironnementales).
- Participation de la Fédération de l'UPA du Bas-Saint-Laurent et de producteurs agricoles aux comités de vigilance sur la production porcine de Bic/Saint-Valérien et de Sainte-Luce/Luceville. Ces comités ont été mis en place à la demande du ministre de l'Environnement pour assurer un suivi des projets d'implantation de la production porcine.
  - Avec le Syndicat régional des producteurs de porcs, la Fédération prépare un atelier d'information pour présenter le *Guide d'une démarche agroenvironnementale en production porcine* aux producteurs de porcs de la région.

### **5.3 Actions et projets entrepris par les producteurs et productrices**

À la faveur de programmes fédéraux d'Agriculture et Agroalimentaire Canada, les producteurs et productrices agricoles de la région ont expérimenté, ou mis au point à l'échelle de la ferme, plusieurs techniques de production et de gestion des élevages destinées à éliminer la contamination de l'eau et à préserver la qualité de l'environnement de la région.

- Marais filtrant, sorte de réacteur biologique qui décante les particules en suspension (des effluents d'élevage) et retire à l'aide de plantes et micro-organismes aquatiques la plupart des éléments dissous, permettant de remettre en circulation dans l'environnement une eau de qualité:
  - Les Élevages FJS de Cacouna.
- Élevage porcin sur litière accumulée permettant l'absorption des liquides et le contrôle des odeurs. On produit alors un fumier solide (50 % de matières sèches) presque sans odeurs et qui peut être facilement valorisé aux champs:
  - Ferme Digoire, Sainte-Irène;
  - Porcherie Massé, Saint-Gabriel.
- Les techniques de compostage avec ou sans système de réduction des volumes d'eau:
  - Ferme Sigamel, compostage en continu sur ferme laitière à l'aide d'un retourneur qui incorpore de l'air au fumier solide à chaque jour;
  - Meunerie J.B. Dionne qui composte les lisiers de sa ferme d'élevage à l'aide de sciure de bois.
- Système de traitement des lisiers d'une maternité pouponnière à l'aide de la technique BIOSOR

qui réduit la charge polluante des liquides et des solides par biofiltration à des niveaux acceptables pour le milieu récepteur:

- Purdel, Division Purporc à Saint-Valérien.
- Compostage des résidus solides obtenus après décantation et filtration par BIOSOR avec de la tourbe de mousse:
  - Purdel, Aquaterre à Saint-Fabien.
- Autres techniques et pratiques mises de l'avant par les producteurs de la région:
  - installation de pompes à pâturage et clôtures empêchant l'accès des animaux aux cours d'eau;
  - de plus en plus de producteurs délaissent l'épandage des déjections animales d'automne (au labour) au profit d'un épandage durant la saison de végétation. L'épandage se pratique donc au printemps au démarrage d'une culture et après une première coupe de fourrage pour aider à la reprise des plantes. Ces pratiques favorisent l'absorption rapide des nutriments par la végétation;
  - les techniques d'épandage au sol;
  - implantation de brise-vent;
  - utilisation d'engrais vert.

## 6. ~~Conclusion~~

L'eau du Bas-Saint-Laurent, tant souterraine que de surface, est de bonne qualité et nous devons tous préserver cette richesse. Les activités agricoles comme toute autre activité, peuvent avoir des incidences environnementales sur la qualité de l'eau. Toutefois, on retrouve dans la région une agriculture extensive où les concentrations d'élevage et les surplus d'engrais de ferme sont absents sur le territoire, ce qui réduit considérablement les pressions environnementales.

La vaste réflexion et les gestes concrets déjà posés démontrent que les producteurs et productrices agricoles sont prêts à s'impliquer et à poursuivre les efforts en matière de protection de l'environnement et de mise en valeur des ressources dans le Bas-Saint-Laurent. Ils le prouvent encore aujourd'hui par leur grande adhésion aux clubs-conseils en agroenvironnement et leur forte participation à la réalisation du portrait agroenvironnemental, portrait qui sera un outil majeur pour le développement durable de l'agriculture régionale.

L'agriculture, c'est plus qu'un secteur d'activité ou qu'un secteur économique, c'est aussi un mode et un milieu de vie pour les agriculteurs, leur famille et leurs descendants. Les producteurs agricoles voient donc positivement le développement durable et les pratiques qui permettent de protéger l'eau. Pour développer une agriculture durable et préserver la qualité de nos ressources, la sensibilisation, l'éducation, la formation, la recherche et le transfert technologique sont des approches positives et des moyens qui garantiront pour tout projet de politique, des résultats durables. Comme pour les autres acteurs économiques, les agriculteurs sont en droit d'attendre de l'État un support financier convenable pour accompagner leurs efforts.